



# MISE À JOUR SUR LE RRSPNB

automne 2025 | vol. 16

édition pour les participants actifs



## INCLUS DANS CE VOLUME

**2-3**

L'état actuel de votre RRSPNB

**4**

Sessions pour les employés et autres ressources

**5**

Votre rajustement au coût de la vie

**6-7**

Rapport semestriel sur les placements

**8**

Modifications aux documents constitutifs

Votre conseil des fiduciaires

## CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR...

Coup d'œil sur le contenu du bulletin.

### VOTRE RAJUSTEMENT AU COÛT DE LA VIE

**Bonne nouvelle!** Un rajustement au coût de la vie (RCV) sera accordé aux participants du Régime le 1<sup>er</sup> janvier 2026. Le montant accordé est de :

**2,01 %**

La page 5 contient des détails sur le calcul du rajustement au coût de la vie.

### RENDEMENT DES PLACEMENTS SUR QUATRE ANS

**6,08 %**

Pour en savoir plus sur les placements du RRSPNB, voir la page 6.

### QUELS ÉTAIENT LES RÉSULTATS DE FINANCEMENT EN 2024?



La page 3 contient plus de détails.

Coefficient de capitalisation de la valeur de terminaison

**117,2 %**

Coefficient de capitalisation du groupe avec entrants

**136,5 %**

# L'ÉTAT ACTUEL DE VOTRE RRSPNB

**LES OBJECTIFS DU RÉGIME DE RETRAITE DANS LES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK SONT SIMPLES :**



Fournir aux participants une **pension à vie** sûre à leur retraite.



Leur fournir des **avantages supplémentaires**, comme des rajustements au coût de la vie, à condition que le Régime dispose des fonds nécessaires pour le faire.

**LE SUCCÈS DE CES OBJECTIFS DÉPEND DES FINANCES DU RÉGIME.  
COMMENT SE PORTE LE RRSPNB?**

EN 2024, LE  
RÉGIME A VU UNE  
CROISSANCE DE

**937,2**

millions de dollars

JUSQU'À PRÉSENT  
EN 2025, LE RÉGIME  
A AUGMENTÉ DE

**232,7**

millions de dollars

**LE RRSPNB A MAINTENANT 10,405 MILLARDS DE DOLLARS D'ACTIFS.**

Pour plus d'information sur les placements du Régime, voir la page 6.

**VOTRE RÉGIME DE PENSION DEMEURE EN EXCELLENTE SANTÉ FINANCIÈRE.**

Avec un coefficient de capitalisation du groupe avec entrants de 136,5 %, le conseil du RRSPNB a le feu vert pour accorder à nouveau un rajustement au coût de la vie (RCV) intégral à tous les participants du Régime. Le RCV correspond au taux d'inflation tel que déterminé par Statistique Canada. Plus d'informations sur le RCV de cette année figurent à la page 5.

Pour plus d'informations sur le financement du Régime, voir la page suivante.



**AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ :** Ce bulletin est une publication au nom du conseil des fiduciaires du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Cette publication vise à fournir de l'information au sujet du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. En cas de différence entre les renseignements contenus dans le présent bulletin et le Texte du Régime ou les autres documents constitutifs appropriés, ces derniers auront préséance.

# EXAMEN DE LA SANTÉ DU RÉGIME

## ÉVALUATION ACTUARIELLE

La santé du Régime est examinée chaque année par votre conseil des fiduciaires et l'actuaire indépendant du Régime. Un actuaire est un expert en mathématiques financières. Ensemble, ils examinent le niveau de provisionnement et la gestion des risques du Régime. Ils mesurent le Régime tel qu'il est aujourd'hui, et ce qui peut être raisonnablement attendu à l'avenir. Ensuite, votre conseil utilise ces résultats pour prendre des décisions sur le prochain RCV et d'autres améliorations pour les participants comme vous.

## Résultats de la gestion des risques

### Objectif premier de la gestion des risques

**99,55 %**



Atteint

### Premier objectif secondaire de la gestion des risques

**95,7 %**  
de l'IPC



Atteint

### Deuxième objectif secondaire de la gestion des risques

**99,3 %**



Atteint

Pour plus d'informations sur le niveau de provisionnement et la gestion des risques du RRSPNB, consultez le Rapport d'évaluation actuarielle disponible à [rrspnb.ca](http://rrspnb.ca) sous « À propos du Régime », puis « Résultats financiers : Les évaluations actuarielles ».

## RÉSULTATS DE FINANCEMENT RÉCENTS

Pour déterminer le niveau de provisionnement du RRSPNB, l'actuaire du Régime, TELUS Santé, compare les actifs du Régime (ce qu'il possède) à ses passifs (ce qu'il doit). Voir les résultats ci-bas.

### VALEUR DE TERMINAISON DES PRESTATIONS

**117,2 %**

La valeur de terminaison des prestations compare la juste valeur marchande équitable des actifs du Régime à ses passifs à la date de l'évaluation actuarielle, dans ce cas, le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Ce ratio est utilisé pour calculer les prestations d'un participant en cas de cessation d'emploi, de décès ou de rupture de mariage.

### COEFFICIENT DE CAPITALISATION DU GROUPE AVEC ENTRANTS

**136,5 %**

Le coefficient de capitalisation du groupe avec entrants sur 15 ans compare la juste valeur marchande des actifs du Régime, plus la valeur actuelle des cotisations excédentaires sur les 15 prochaines années, aux passifs du Régime. Il est utilisé pour déterminer le RCV à accorder et pour prendre d'autres décisions du conseil.



# SESSIONS POUR LES EMPLOYÉS

## Le saviez-vous?

L'administrateur choisi du Régime, Vestcor, propose des sessions éducatives pour aider les participants à mieux comprendre le RRSPNB.

Une session adaptée à vous par notre fournisseur de services, Vestcor, est la meilleure façon d'apprendre comment le RRSPNB fonctionne pour ses participants. Le personnel de Vestcor couvrira tous les aspects de base du Régime et est là pour répondre à vos questions.

**Demandez à votre employeur aujourd'hui de planifier une session pour vous et vos collègues ou demandez directement une session auprès de Vestcor à [vestcor.org/sessions](http://vestcor.org/sessions).**



## AUTRES RESSOURCES



### VIDÉOS UTILES

Une grande partie du matériel abordé lors des sessions pour les employés est également disponible en vidéos publiées sur le site web du RRSPNB à [rrspnb.ca](http://rrspnb.ca). Regardez sous « Vidéos utiles ».

Vous pouvez également les trouver sur la chaîne YouTube du Régime à [youtube.com/@nbpspp-rrspnb](https://youtube.com/@nbpspp-rrspnb).



### RAPPORT ANNUEL 2024

Le dernier Rapport annuel du RRSPNB est maintenant disponible sur le site web du Régime, [rrspnb.ca](http://rrspnb.ca). Vous y trouverez un compte rendu complet du RRSPNB en 2024, y compris les décisions du conseil et les réalisations, les dépenses du Régime, les états financiers et plus encore.



### VIDÉO SUR L'INTÉGRATION

L'un des aspects les plus compliqués du Régime est la manière dont il est intégré au Régime de pensions du Canada (RPC). L'intégration est importante à comprendre si vous envisagez de prendre votre retraite tôt. Heureusement, il existe une vidéo à ce sujet. Visitez [rrspnb.ca/integration](http://rrspnb.ca/integration) pour la visionner aujourd'hui.



### ASSEMBLÉE ANNUELLE D'INFORMATION 2025

Le RRSPNB a tenu son Assemblée annuelle d'information le 24 septembre 2025. Un enregistrement complet de l'assemblée est disponible à l'adresse suivante : [rrspnb.ca/aaai2025](http://rrspnb.ca/aaai2025).

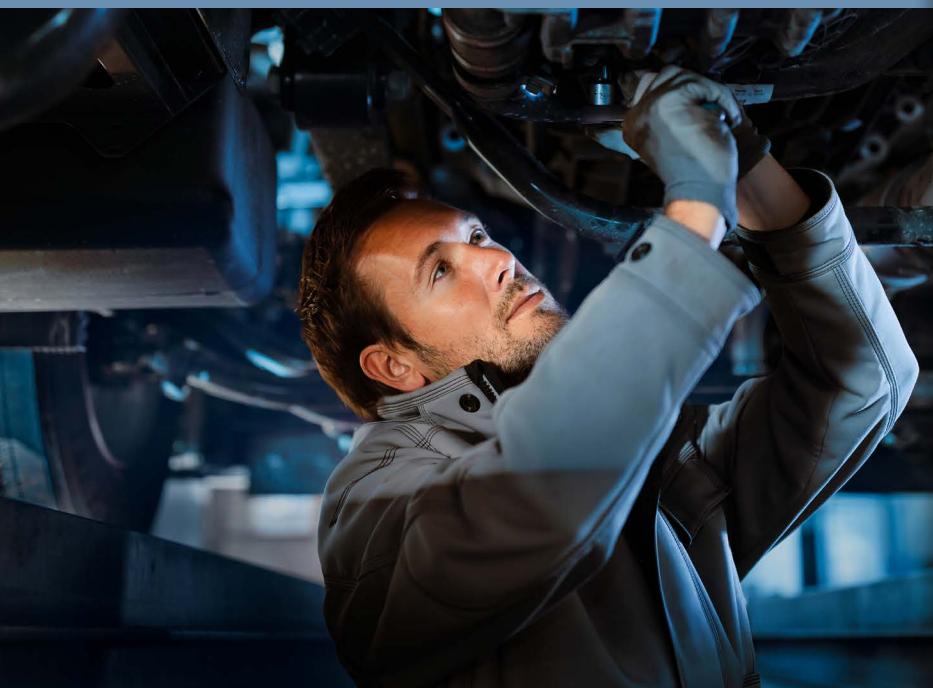
# VOTRE RAJUSTEMENT AU COÛT DE LA VIE

**Les rajustements au coût de la vie (RCV) sont conçus pour aider votre pension à suivre l'inflation, que vous soyez un participant actif épargnant pour votre retraite future ou un retraité touchant une pension. Cette année, le RCV accordé à tous les participants du RRSPNB est de :**

## 2,01 %

**Si vous êtes un participant actif ou un participant avec prestations différées, l'augmentation sera appliquée aux prestations que vous avez acquises jusqu'au 31 décembre 2024. Chaque augmentation que vous recevez continuera à composer jusqu'à votre retraite. Si vous êtes un retraité, l'augmentation sera appliquée à votre prestation de pension mensuelle le 1<sup>er</sup> janvier 2026. Les retraités recevront un avis écrit de cette augmentation en décembre 2025.**

**Visitez la section « Rajustement au coût de la vie » de [rrspnb.ca](http://rrspnb.ca) pour plus d'informations.**



## Rajustement au coût de la vie (RCV) accordé depuis la conversion du Régime

Année d'attribution (1 <sup>er</sup> janvier)	RCV du RRSPNB	IPC canadien*
2026	2,01 %	2,01 %
2025	3,70 % †	3,11 %
2024	5,32 %	5,59 %
2023	5,24 %	5,56 %
2022	1,46 %	1,46 %
2021	1,46 %	1,46 %
2020	2,12 %	2,12 %
2019	1,88 %	1,88 %
2018	1,47 %	1,47 %
2017	1,40 %	1,40 %
2016	1,49 %	1,49 %
2015	1,43 %	1,43 %
2014	0,96 %	0,96 %

\*Le RCV maximal qui peut être accordé en fonction de la variation en pourcentage de l'Indice des prix à la consommation (IPC) canadien moyen.

†Ce montant représente le changement de 3,11 % de l'IPC canadien, ainsi que les 0,27 % et 0,32 % restants qui n'ont pas été accordés en 2024 et en 2023 respectivement.

# RAPPORT SEMESTRIEL SUR LES PLACEMENTS

APERÇU DE L'ÉTAT DE VOTRE FONDS DE PENSION AU 30 JUIN 2025

## POINTS SAILLANTS

### RENDEMENT SEMESTRIEL DES PLACEMENTS DU RRSPNB

**3,47 %**

AU 30 JUIN 2025  
(BRUT)

### AUGMENTATION NETTE DE

**232,7**

millions de dollars

DEPUIS LE 31 DÉC. 2024

### ACTIFS DE PLACEMENT SE CHIFFRENT À

**10,405**

milliards de dollars

AU 30 JUIN 2025

### RENDEMENT SUR QUATRE ANS DU RRSPNB

**6,08 %**

(BRUT)

## Points principaux

- Le RRSPNB a obtenu un rendement solide au milieu d'une incertitude significative concernant les négociations commerciales et la politique monétaire.
- Les rendements à long terme continuent de dépasser l'objectif de rendement ajusté en fonction de la valeur ajoutée du Régime de 50 points de base. En termes simples, l'un des objectifs de Vestcor, le gestionnaire d'investissement du RRSPNB, est d'obtenir des rendements qui dépassent l'indice de référence d'au moins 0,50 %.



Nous sommes heureux d'annoncer que les placements du Régime ont obtenu un rendement positif de 3,47 % au cours des six premiers mois de 2025. À plus long terme, le taux de rendement annualisé sur quatre ans de 6,08 % et le taux de rendement annualisé sur dix ans de 6,50 % ont dépassé le taux d'actualisation de 5,00 % recommandé par l'actuaire indépendant du Régime et approuvé par le conseil. Ces rendements à long terme continuent à surpasser les rendements de référence respectifs de 5,21 % et 5,63 %.

Les négociations commerciales et la politique macroéconomique interne des États-Unis continuent de dominer les gros titres du marché à la mi-année, avec une incertitude persistante sur le chemin ultime des politiques tarifaires et des taux d'intérêt qui obscurcit les perspectives de croissance, d'emploi et d'inflation pour les investisseurs. Malgré cette incertitude, les actifs à risque ont continué à augmenter tout au long de la fin du printemps / début de l'été, et les mesures globales du risque de marché se sont stabilisées à des positions de moyenne à long terme alors que les marchés boursiers se sont redressés après des pertes antérieures.

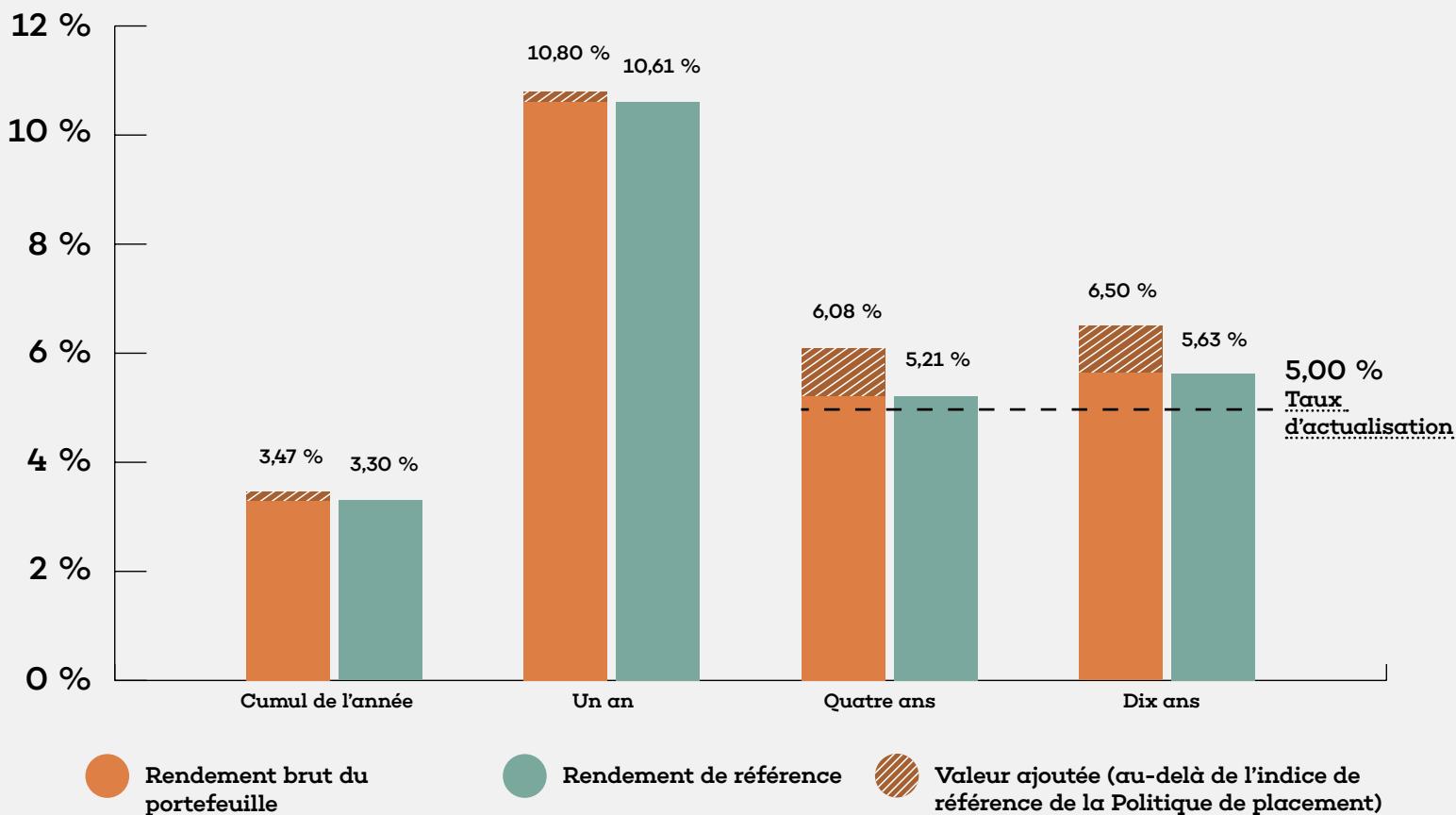
Recherchez les termes soulignés en pointillés dans ce rapport sur les placements. Vous pouvez trouver les définitions de ces termes et d'autres termes relatifs au RRSPNB en numérisant le code à droite avec votre appareil mobile ou en visitant le site [vestcor.org/glossaire](http://vestcor.org/glossaire).



# RAPPORT SEMESTRIEL SUR LES PLACEMENTS

APERÇU DE L'ÉTAT DE VOTRE FONDS DE PENSION AU 30 JUIN 2025

## RENDEMENT DES PLACEMENTS (AU 30 JUIN 2025)



## ACTIFS DE PLACEMENT

La juste valeur des actifs de placement du RRSPNB au 30 juin 2025 s'élevait à 10,405 milliards, soit une augmentation de 232,7 millions de dollars par rapport à la juste valeur au 31 décembre 2024.



De plus amples renseignements, y compris un résumé des perspectives du marché pour cette période, sont disponibles dans les mises à jour trimestrielles du marché fournies par Vestcor à [vestcor.org/miseajourdumarche](http://vestcor.org/miseajourdumarche).

# MODIFICATIONS AUX DOCUMENTS CONSTITUTIFS

La *Loi sur les prestations de pension* du Nouveau-Brunswick exige que les participants soient informés de toute modification aux documents constitutifs du RRSPNB. À cet effet, le conseil des fiduciaires aimerait vous informer des modifications suivantes qui ont été déposées auprès du surintendant des pensions :

- Le **Texte du Régime** a été modifié pour ajouter les postes de leader parlementaire, de whip et de président de caucus de tout parti reconnu à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick à la définition de « Ministre » en vertu du Texte du Régime du RRSPNB, rétroactivement au 1<sup>er</sup> novembre 2024, aux fins des gains ouvrant droit à pension.
- L'**Énoncé des politiques de placement** a été modifié afin d'assurer l'utilisation d'un langage cohérent et de modifier le calcul du rendement de référence, en passant de l'utilisation des pondérations réelles quotidiennes du portefeuille à l'utilisation des pondérations du portefeuille de référence.

Les documents constitutifs du RRSPNB sont disponibles à l'adresse [rrspnb.ca](http://rrspnb.ca), et comprennent :

- **La Politique de financement** : l'outil utilisé par le conseil des fiduciaires pour gérer les risques inhérents au Régime. Il s'agit d'un document qui fournit des directives et des règles concernant les décisions qui doivent, ou peuvent, selon le cas, être prises par le conseil des fiduciaires au sujet des niveaux de financement, des cotisations et des prestations. La Politique de financement est accessible sur le site [rrspnb.ca/pf](http://rrspnb.ca/pf). Un résumé rapide de certaines des principales dispositions de la politique de financement du RRSPNB est accessible à l'adresse [rrspnb.ca/spf](http://rrspnb.ca/spf).

## CONTACTEZ-NOUS

**Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick**  
[rrspnb.ca](http://rrspnb.ca)

ISBN 978-1-4605-4590-4

**PAR LA POSTE :**  
**Conseil des fiduciaires du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick**  
a/s de Vestcor  
C.P. 6000  
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

## CONSEIL DES FIDUCIAIRES

**Katherine Greenbank, BBA, CPA, CMA**  
Présidente

**Sébastien Deschênes, DBA, CFA, FCPA, IAS.A**  
Vice-président

**David Brown**  
Fiduciaire

**Paula Doucet**  
Fiduciaire

**Renée Laforest, CPA, CGA**  
Fiduciaire

**Jim Mehan, MBA, CPA, CMA**  
Fiduciaire

**Marilyn Quinn**  
Fiduciaire

**Odette Robichaud**  
Fiduciaire

**Leigh Sprague**  
Fiduciaire

**Susie Proulx-Daigle**  
Observatrice

**Chris Russell**  
Observateur

Retrouvez les biographies complètes de vos fiduciaires au [rrspnb.ca](http://rrspnb.ca) sous « À propos du Régime », puis « Le conseil des fiduciaires ».

**PAR TÉLÉPHONE :**  
1 800 561 4012 (sans frais)  
506 453 2296 (Fredericton)

**PAR COURRIEL :** [info@rrspnb.ca](mailto:info@rrspnb.ca)



@nbpspp-rrspnb

**VOUS PRÉFÉREZ RECEVOIR CE BULLETIN EN FORMAT PAPIER?**  
Envoyez un courriel à [info@vestcor.org](mailto:info@vestcor.org) ouappelez le 1-800-561-4012.